



Compte rendu de la réunion du conseil municipal
en date du 13 Octobre 2020

Le treize octobre deux mille vingt, à dix huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame Isabelle SIAU.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil municipal : 7 octobre 2020

PRESENTS : Isabelle SIAU, Pierre MONOD, Françoise PEYROUZET, Mathias ALETRU, Marilyne BEAUDONNET, Guy BUSSON, Fanny EHRHARDT, Brigitte FOURNIL, René GALLARD, Jean Claude NAUDINAT, Adeline PALANQUE, Nathalie RUIZ, Béatrice SOULET.

ABSENTS : M. Jérôme MEUNIER

ABSENTS EXCUSES : M. Alain PELISSIER

SECRETAIRE DE SÉANCE : Mme Adeline PALANQUE a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

1- APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 21 SEPTEMBRE 2020 :

Le compte rendu du conseil municipal du 21 septembre 2020 est adopté sans observation.

2- TRAVAUX :

a) Compte rendu des travaux en cours

Travaux réalisés par les agents :

- Réparations diverses
- Nettoyage monument
- Entretien du village

Travaux réalisés par les entreprises :

- Raccordement du stade au tarif jaune – devis en attente
- Entretien des toitures – en attente de devis
- Alarme des bâtiments communaux – devis en attente
- Eiffage : travaux pour la fibre – place Antoine Monier

3- Compte rendu des décisions prises par délégation du maire

a) Déclaration d'intention d'aliéner

Mme le Maire fait part des DIA qui ont été signées.

4- Finances publiques

3-1 Décisions modificatives

a) Budget de la commune – décision modificative n°3 et n°4

Décision modificative n°3 – débroussailleuse

La commune dans le cadre du 0 phyto a acheté une débroussailleuse. Le devis datait de 2018. En 2020, le prix n'est pas identique et il manque 247 euros au budget initialement prévu (3000 euros)

2135 opération 56 (réaménagement urbain) : - 247 euros

2158 opération 51 : + 247 euros

Décision modificative n°4 - Matériel Services techniques

Après quelques mois de fonctionnement, les adjoints se sont aperçus du manque de matériels aux services techniques et Mme le Maire a souhaité ouvrir une enveloppe en urgence, pour pallier aux premiers besoins.

2135 opération 56 (réaménagement urbain) : - 3000 euros

2158 opni : + 3000 euros

Délibération prise à l'unanimité

5- Autres domaines de compétences

4-1 Environnement

a) Isolation des logements

Suite à un entretien avec le SYADEN, il s'est avéré que la commune pouvait prétendre pour ses logements locatifs au dispositif d'isolation à 1 euro. Madame le Maire souhaite faire les démarches auprès d'entreprises compétentes, et engager les travaux, le cas échéant.

Délibération prise à l'unanimité

4-2 Aménagement du territoire

a) Conseil en Energie Partagé.

Madame le Maire propose de nouveau l'adhésion au programme CEP mis en place par le SYADEN.

Délibération prise à l'unanimité

5- Questions diverses

- Eclairage de Noël : établir des devis pour connaître le coût financier.

- Organisation des vœux du Maire

- Téléthon : les élus émettent l'hypothèse de travailler avec le café. Mme PEYROUZET se rendra au café pour voir si c'est faisable ou pas. La tournée des cyclos est maintenue le 5/12.

Une réunion de travail a lieu le 21/10/20 à 18h30 à Castelnaudary.

- Lignes Directrices de Gestion: la loi du 6/08/2019 impose la mise en place des LDG. Mme le Maire informe le conseil municipal de la mise en place d'un comité de travail.

- Remplacement de l'agent technique : un agent de la CCCLA sera détaché pour 3 jours pour l'entretien du cimetière.

Séance levée à 20h22